

Diffusion d'informations de vulgarisation sur l'activité nerveuse supérieure et de ses rapports avec les conditions de travail en vue d'obtenir la prise de conscience pour lutter contre celles qui sont périlleuses.

8. GROUPE POUR L'EDUCATION CORPORELLE : L'école a privilégié les formes de langage qui ignorent le corps, habituant les enfants à penser sans leur corps. Combattre cette aliénation est l'objectif de cette commission à travers des publications et des stages. Détail important : l'enseignant, aussi, doit pouvoir reconquérir son corps et parfaire son unité humaine ; c'est aussi l'objet de ses stages.

A l'intérieur du mouvement, nos camarades italiens disposent des moyens de diffusion suivants :

— Une revue mensuelle «politico-pédagogique» : *Coopération éducative*.

— Des *Cahiers d'information M.C.E.* qui sont conçus comme des dossiers rendant compte généralement des recherches des groupes nationaux présentés ci-dessus.

— Un bulletin d'information mensuel rendant compte de l'activité des groupes territoriaux.

Le secrétariat national a pour adresse : Segretaria Nazionale M.C.E., via Oberdan 6, 31015 Conegliano (Treviso).

LA PEDAGOGIE DE L'EDUCATION SEXUELLE

La pédagogie de l'information sexuelle reste à créer, à inventer. Les enseignants ont la chance de ne pas être victimes — comme dans d'autres disciplines — de modèles périmés, puisqu'ils n'en ont jamais reçu.

Assimiler l'information sexuelle à un cours d'anatomie ou de physiologie serait tuer cette chance donnée aux professeurs de biologie, d'échapper à une pédagogie traditionnelle par le biais d'une nouvelle discipline où tout pourrait être à inventer.

Les enseignants étant contraints d'innover dans ce domaine, le renouvellement de l'esprit et des techniques pédagogiques dans cette discipline pourrait ensuite gagner de proche en proche l'esprit et les techniques mises en œuvre dans toutes les autres disciplines.

Si la pédagogie de l'information sexuelle prenait effectivement en charge tout ce qui est si souvent préconisé et si rarement appliqué (faute pour les enseignants de savoir renier les «modèles» d'enseignement reçus lorsqu'ils étaient élèves) :

- La référence au concret, au réel, au quotidien ;
- La référence au vécu des élèves ;
- Une écoute attentive et bienveillante de leurs questions, de leurs inquiétudes, de leurs difficultés ;
- Une attitude simple, humaine, chaleureuse, authentique.

Si cette chance qui s'offre aux professeurs de biologie leur était laissée, au lieu de les inviter tacitement et peut-être involontairement par le truchement d'un programme et d'une progression imposée — à renouer avec les vieilles habitudes pédagogiques qu'ils n'ont pas toujours su remettre en question — si cette chance leur était laissée, quel progrès !

C'est aux instances officielles qu'il revient de montrer la voie, non par de pieuses exhortations, mais par des actes. Le premier de ceux-ci étant de payer d'exemple : comment en effet demander aux enseignants de revoir leur pédagogie, de se remettre en question et de rompre avec les habitudes du passé, si l'on continue comme par le passé à leur imposer programmes et progressions ; comment les inciter à innover... en les enfermant dans le carcan étroit de directives contraignantes venues de haut. Comment demander aux enseignants de se remettre en question... et ne pas le faire soi-même.

C'est grâce à la somme de connaissances acquises par les pionniers de l'éducation sexuelle, francs-tireurs et marginaux, agissant en dehors et au-delà, en marge des directives et des programmes que l'on peut tenter maintenant de faire le point et de voir clair dans ce domaine.

Va-t-on s'aider de leurs travaux et de leurs recherches passées pour établir des normes qui interdiraient toute recherche future ou les rendraient illégales... puisqu'elles déborderaient les limites d'un «programme» dont l'élaboration n'a été possible que par eux.

Laissera-t-on la porte ouverte à la recherche pédagogique ou la condamnera-t-on à la clandestinité et à l'illégalité... quitte, dans quatre ou cinq ans, à s'appuyer sur les recherches condamnées de ces proscrits... pour définir de nouvelles normes ?

Veut-on vivifier ou stériliser la recherche pédagogique en France ? Qui ne peut concevoir qu'un programme indicatif et non restrictif est une porte ouverte à la recherche et à l'innovation, alors qu'un programme impératif ne peut qu'en être une condamnation sans appel.

Peut-on à la fois, demander aux enseignants de développer chez leurs élèves l'esprit de recherche, la créativité, l'autonomie, l'initiative et interdire l'exercice de ces mêmes qualités aux enseignants eux-mêmes, astreints à suivre servilement des instructions et des programmes à l'élaboration desquels ils ne sont jamais conviés.

Le plus gros problèmes de la réforme de l'enseignement... ce sont les enseignants eux-mêmes.

Quand leur offrira-t-on des conditions de travail telles que l'exercice des qualités nouvelles que l'on exige d'eux sera enfin possible ?

Jean MARIN
9, rue Adrien-Lejeune 93170 Bagnolet